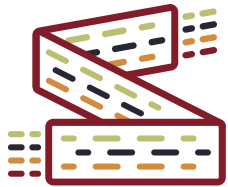




## Déclaration introductive

En ce deuxième anniversaire de la publication du rapport final ayant fait suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, nous rendons hommage aux femmes, aux filles, aux personnes 2ELGBTQQIA+, aux familles et aux communautés autochtones qui ont perdu des êtres chers dans cette indicible tragédie nationale de même qu'aux survivantes qui ont subi des traumatismes et de la violence.



Le Manitoba est profondément bouleversé par la tragédie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Il est essentiel que nous continuions à honorer la mémoire des disparues et que nous apportions du soutien aux personnes touchées.

Le 24 août 2016, le Manitoba s'est joint aux autres provinces et territoires et a confirmé sa participation à l'Enquête nationale comme moyen de mettre un terme au cycle des traumatismes et de la violence, de faire progresser la réconciliation et de soutenir les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Le 6 décembre 2018, la province a annoncé son intention de prendre des mesures concertées pour éliminer la violence fondée sur le sexe sous la direction du nouveau Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe.

Le Comité joue un rôle de leadership pour ce qui est des efforts visant à empêcher que d'autres femmes et filles autochtones soient victimes de violence, et il marque notre engagement à l'égard d'une approche pangouvernementale intégrée et coordonnée pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

*- L'honorable Eileen Clarke, ministre des Relations avec les Autochtones et le Nord*

## Progrès accomplis

Sous l'égide du Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe du Manitoba, le ministère des relations avec les Autochtones et le Nord dirige ces travaux avec le soutien du Secrétariat à la condition féminine et d'autres ministères. Ces efforts serviront de base à la réponse de la province à l'Enquête nationale et aux appels à la justice. Entre autres, un exercice de mobilisation des organismes communautaires, des dirigeants autochtones, des familles et des survivantes est réalisé, et on a entrepris un examen interministériel détaillé des activités en cours et prévues qui concernent les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.



Des lumières rouges s'allument sur le bâtiment de l'Assemblée législative du Manitoba en l'honneur des FFADA le 14 février 2020 - La marche annuelle des FFADA

Le plan de mobilisation élargi est essentiel pour déterminer la meilleure voie à suivre selon une approche harmonisée. Il mise sur les réseaux solides, ciblés et dynamiques du Manitoba qui poursuivent leurs efforts afin de mettre un terme à la violence exercée contre les femmes et les filles autochtones. L'exercice de mobilisation se poursuit : plus de 40 organismes communautaires y ont participé à ce jour, et des organisations autochtones qui bénéficient de l'aide financière du gouvernement du Manitoba continuent d'échanger avec les familles et les survivantes.

L'examen interministériel va bon train et on s'attend à ce que ses résultats complètent ce qui est entendu dans le cadre de la mobilisation et contribuent à une approche exhaustive et coordonnée pour répondre au rapport final et aux appels à la justice.

Le Manitoba est à élaborer une réponse concrète et efficace à l'Enquête nationale qui met à profit les travaux en cours à l'échelle communautaire et s'harmonise avec les grands piliers du Cadre du Manitoba : Lutter contre la violence fondée sur le sexe. On espère que cette réponse sera le point de départ d'un travail continu qui évoluera et s'intensifiera au fil du temps.

D'ici là, la province mène diverses activités plus immédiates qui reflètent les appels à la justice et appuient les efforts visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones, par exemple :

- ★ un montant de 6,4 millions de dollars a été attribué à 24 organismes communautaires en avril 2021 pour leur permettre d'offrir des programmes répondant aux divers besoins des victimes, dont 850 000 \$ pour des organismes qui viennent en aide aux survivantes de la violence sexuelle;
- ★ on poursuit les efforts pour travailler avec les dirigeants, les services de police et d'autres partenaires communautaires autochtones en vue de mieux intégrer les options de justice réparatrice lorsque la situation s'y prête;
- ★ la *Loi sur la sensibilisation et la prévention en matière de violence à caractère sexuel* a été adoptée;
- ★ des mesures de soutien nouvelles et améliorées ont été ajoutées dans le système de justice pour les victimes de violence de la part d'un partenaire intime;
- ★ on a élargi le modèle de centres de services intégrés à l'intention des adolescents et des jeunes adultes, qui offrent entre autres du soutien en santé mentale et en toxicomanie;
- ★ un partenariat pilote a été établi avec le Service de police de Winnipeg en vue de développer de nouvelles approches pour aider les familles touchées par la violence familiale en intégrant des spécialistes du milieu de la justice au quartier général de la police de Winnipeg.



Pour plus de détails, consultez :

<https://www.gov.mb.ca/inr/mmiwg/index.html>

## Conclusion

Le Manitoba a pour priorité d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones et de réduire le nombre de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées. Nous continuerons de collaborer avec les femmes, les filles, les personnes 2ELGBTQQIA+, les familles, les survivantes, les dirigeants et les communautés autochtones afin de mettre en place des mesures concrètes pour donner suite aux appels à la justice de l'Enquête nationale et de bâtir un avenir où les femmes et les filles autochtones peuvent s'épanouir dans un environnement sécuritaire.